



BAREME HONORAIRES (CHARGE VENDEUR)

DU 01 JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

Vente Appartements

De 0 à 50 000 €	5 000 €	
51 000 € à 99 000 €	10 % TTC	(MINIMUM 7 000 €)
100 000 € à 200 000 €	8 % TTC	
200 001 € à 300 000 €	7 % TTC	
300 001 à 450 000€	6 % TTC	
Au-delà de 450 001€	5% TTC	

Vente Maisons

De 0 à 100 000 €	10 000 €
100 001 € à 200 000 €	8 % TTC
200 001 € à 450 000 €	7 % TTC
Au-delà de 450 001€	6 % TTC

Vente Terrains

De 0 à 100 000 €	15 000 €
100 001 € à 250 000 €	20 000 €
Au-delà de 250 000 €	7 % TTC

Vente Succession

10 % TTC

HONORAIRES LOCATION

Rédaction Bail + Constitution dossier + Visites :	8 € le m ² / 10€ zone tendue	Charge locataire
Entremise location :	8 € le m ² / 10€ zone tendue	Charge bailleur
Avenant au bail :	150 €	
ETAT DES LIEUX D'ENTREE :		
	3 € le m ²	Charge locataire
	3 € le m ²	Charge bailleur
BAIL COMMERCIAL :	2 mois de loyer HC	
BAIL PROFESSIONNEL	1 mois de loyer HC	

HONORAIRES GESTION

Appartement T1 :	9 % TTC	
Appartement T2 :	8 % TTC	
Appartement T3 et Villas :	7 % TTC	
Assurance Loyer Impayé :		
Garantme	Habitation principale 3,5 % TTC	Carence 0
	Local commercial 4,5 % TTC	Carence 0
Assurgérance	Habitation principale 3 % TTC	Carence 4 mois
Honoraires Travaux :	5% TTC	
	à concurrence de 20 € minimum pour chaque travaux exécutés et mandatés par nos soins	
Frais de gestion de sinistre d'assurance :	50€ TTC/Dossier	
Aide à la création des revenus fonciers:	50 TTC/Dossier sur demande	
Frais de dossier contentieux locataire (dossier Huissier, Avocat,...)	50€ TTC/Dossier	

AVIS DE VALEUR

Avis de valeur vénale et locatif :	250€ TTC
Compromis :	190€ TTC
Documents éléments de copropriété :	160€ TTC